



**Ministère de l'Agriculture,  
de l'Agroalimentaire  
et de la Forêt**

**Ministère des Affaires Étrangères**

*Ministre délégué chargé du développement*

Paris, le 18 décembre 2013

**Communiqué de presse**

-  
**Lancement de l'année internationale de l'agriculture familiale :  
La France s'engage.**  
-

*2014 a été proclamée année internationale de l'agriculture familiale par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Les acteurs français (organisations professionnelles agricoles, ONG, collectivités locales, établissements publics) se sont réunis le 18 décembre, au Ministère de l'Agriculture, en présence de Stéphane LE FOLL et de Pascal CANFIN, pour marquer leur mobilisation à l'occasion du lancement officiel de cette année en France.*

La France, compte tenu de l'histoire de son agriculture, porte une vision moderne et dynamique de l'agriculture familiale et de sa capacité à proposer des réponses adaptées aux défis contemporains mondiaux, qu'ils soient alimentaires, sociaux ou environnementaux. Les Ministères des Affaires Étrangères et de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt placent l'agriculture familiale au cœur de leurs politiques en faveur du développement rural et de la sécurité alimentaire. La France souhaite donc s'associer de façon active et visible à cet évènement.

Cette année internationale sera l'occasion de mieux faire connaître et de promouvoir l'agriculture familiale à l'occasion de très nombreux évènements organisés partout en France, mais aussi dans le monde, par les acteurs français. Le Salon International de l'Agriculture 2014 y sera largement consacré, avec notamment une journée complète le 26 février en présence de nombreux acteurs français et internationaux.

A cette occasion Stéphane LE FOLL a déclaré : « La dernière réforme de la [Politique Agricole Commune](#) conforte déjà son soutien à une agriculture familiale, notamment par la possibilité qui est créée d'aides majorées sur les premiers hectares ou encore le soutien aux organisations économiques agricoles. Ce choix de l'agriculture familiale fait par les Nations Unies, un an après le lancement du projet agro-écologique pour la France, constitue une opportunité supplémentaire pour le développement de cette dynamique agro-écologique, qui est d'ailleurs au cœur même de [la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt](#), visant à renforcer notre modèle d'agriculture de type familial dans ses dimensions économique, sociale et environnementale, pour en faire un acteur essentiel d'une agriculture durable. »

Pour Pascal CANFIN : « Le [Comité interministériel de la coopération internationale et du développement](#) (CICID), le 31 juillet 2013, a réaffirmé la place du soutien aux agriculteurs dans les pays du Sud dans notre politique de développement. Cet engagement de la France se traduit par un doublement de sa contribution aux agricultures familiales en Afrique subsaharienne d'ici 2016, via l'Agence française de développement, soit environ 400M€ de nouveaux concours chaque année. »



*La France s'engage*

Plus d'informations sur la position française, les initiatives des partenaires et des ministères mises en œuvre ainsi que les rapports autour de l'agriculture familiale sur :

<http://agriculture.gouv.fr/2014-Annee-internationale-agriculture-familiale>

**L'agriculture familiale dans le défi alimentaire en quelques chiffres clés :**

L'agriculture familiale produit plus de 70 % de la production alimentaire mondiale.

Les agriculteurs familiaux représentent 40 % de la population active mondiale.

L'agriculture devra nourrir 9 milliards de personnes en 2050.

Aujourd'hui, 842 millions de personnes sont sous alimentées.

Sources FAO, banque mondiale, CIRAD

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL - 01 49 55 59 74**

**Service de presse de Pascal CANFIN - 01 43 17 65 53**

---